

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DU TRAVAIL.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 867.862



Perfectionnements apportés aux kaléidoscopes.

M. Louis, Lucien CAUSSAT résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 30 novembre 1940, à 10^h 55^m, à Paris.Délivré le 1^{er} septembre 1941. — Publié le 2 décembre 1941.

On sait que les kaléidoscopes connus jusqu'à présent comportent, généralement, deux ou plusieurs miroirs ainsi que deux disques ou plaquettes en verre dont l'un est trans-

5 lucide et l'autre transparent entre lesquels se trouvent placés les petits objets colorés destinés à former les images. Ces kaléidoscopes sont montés une fois pour toutes, c'est-à-dire que les petits objets qui s'y trouvent

10 ne sont pas interchangeables, de sorte que les images que l'on y voit sont formées constamment par les mêmes éléments, ce qui rend les appareils rapidement insipides et sans intérêt.

15 La présente invention apporte plusieurs perfectionnements à ces kaléidoscopes connus afin de les rendre, d'une part, plus attrayants et, d'autre part, plus utiles.

Ces perfectionnements sont caractérisés

20 notamment par les faits suivants :

1° Des lamelles en verre composant le kaléidoscope présentent, chacune, une partie réfléchissante et une partie transparente prévue à l'extrémité arrière de l'appareil

25 fermé par un fond interchangeable dont la couleur peut varier;

2° L'éclairage est obtenu par transparence de côté, ce qui donne, à volonté, plus ou

30 3° Le déchargement et le rechargement

des éléments destinés à former les images peuvent se faire sans démonter l'appareil;

4° Le couvercle qui est muni de l'oculaire est articulé à l'appareil de manière qu'il puisse être rabattu.

Le grand avantage qui résulte de cette construction spéciale réside dans le fait que l'on peut obtenir des images, décors ou ornements en quantités et variétés illimitées.

L'invention est représentée au dessin annexé, à titre d'exemple et schématiquement, dans une forme d'exécution.

La fig. 1 est une vue perspective de ce kaléidoscope.

La fig. 2 le montre debout afin de mieux faire voir la partie transparente.

La fig. 3 est une coupe transversale de l'appareil.

La fig. 4 représente une lamelle en verre, vue en plan.

La fig. 5 montre un fond amovible dans une vue en plan.

Ce kaléidoscope est principalement constitué par une enveloppe opaque extérieure 1, de forme quelconque, mais de préférence triangulaire, dont chaque paroi 2, 3, 4 est revêtue, intérieurement, d'une lamelle en verre 5, 6, 7. Comme montré dans la fig. 4, chaque lamelle est divisée en deux parties dont l'une 8, la plus grande, est réfléchis-

Prix du fascicule : 10 francs.

sante et l'autre 9, la plus petite, est transparente. L'enveloppe extérieure 1 couvre les parties réfléchissantes, mais laisse découvertes leurs parties transparentes qui se trouvent disposées à l'extrémité arrière de l'appareil. Chacune des parties transparentes peut présenter une couleur différente, de sorte que l'une peut être, par exemple, blanche, l'autre jaune et la troisième rouge.

5 L'éclairage est donc obtenu par une transparence de côté et selon d'où vient la lumière celle-ci est, dans le présent cas, blanche, jaune ou rouge et il est bien entendu que ces couleurs peuvent être modifiées entre elles.

10 L'extrémité arrière de l'appareil est fermée par un fond amovible 10 pouvant se déplacer dans un cadre approprié 11 faisant fonction de glissière.

Chaque appareil est doté d'un certain nombre de fonds dont chacun présente une tonalité de couleur différente de l'autre allant progressivement, pour la couleur blanche par exemple, du blanc au noir. Il est évident que chaque série de fonds peut être

20 de n'importe quelle couleur.

A l'extrémité avant de l'appareil est articulé, en 12, un couvercle 13, muni d'un oculaire 14.

Le chargement et le déchargement des éléments employés à former les images se fait par l'ouverture avant fermée par le couvercle 13, de sorte qu'on n'aura, pour procéder à ces opérations, qu'à rabattre celui-ci.

L'appareil se tient en plaçant l'oculaire 14 devant l'œil et l'autre bout incliné vers le bas dans la position normale d'un lecteur.

Du fait que les matières pour former les images sont interchangeable et que l'éclairage est obtenu par des lamelles transparentes, diversement colorées et disposées latéralement, on peut réaliser, avec ce kaléidoscope, des images de n'importe quel sujet susceptible d'intéresser bon nombre de professions artistiques.

Ainsi, on peut, par exemple, imiter le fer forgé ou le bois ou tout autre genre selon les fragments de matière que l'on utilise dans l'appareil. Le fond pouvant être blanc, gris ou coloré et l'éclairage lui-même réglable en intensité, direction et coloris, les compositions que l'on obtient sont très curieuses et parfois fort artistiques. Cette di-

versité d'image peut donc rendre de grands services à maints artisans ou industriels et présenter un jouet idéal pour les enfants qui peuvent déployer dans le calme toute leur ingéniosité, leur fantaisie ou leur sens artistique.

Au sujet de l'éclairage, il y a lieu d'ajouter qu'on peut se servir du soleil, de la lumière du jour, de celle d'une lampe électrique alimentée soit par le réseau de la ville, soit par la pile d'une lampe de poche.

Les dispositions ci-dessus ne sont bien entendu données qu'à titre d'exemple seulement, les formes, les matières et dimensions des organes constitutifs ainsi que les dispositions de détail pouvant être modifiées sans nuire au principe de la présente invention. Dans ce sens, on pourrait se servir, dans ce kaléidoscope, à la place des matières pour la formation des images, de dessins ou découpures de journaux qu'on glisserait dans l'ouverture où passe le fond mobile 10. De même, on pourrait superposer plus ou moins complètement plusieurs fonds de couleur différente pour augmenter encore la diversité de cet appareil et utiliser des éléments opaques colorés.

RÉSUMÉ.

80

La présente invention est relative à des perfectionnements aux kaléidoscopes caractérisés notamment par les points suivants pouvant être pris ensemble ou séparément :

a. Chacune des lamelles en verre dont est composé le kaléidoscope présente une partie réfléchissante couverte par l'enveloppe extérieure opaque et une partie transparente découverte qui se trouve à l'extrémité arrière de l'appareil fermé par un fond interchangeable;

b. Du fait de cette disposition des parties transparentes des lamelles en verre, l'éclairage est obtenu par transparence de côté, ce qui permet de donner, à volonté, plus ou moins de relief aux images;

c. Chacune des parties transparentes des lamelles peut présenter une couleur différente par rapport à l'autre;

d. Le déchargement et le rechargement des matières ou éléments destinés à former les images se font sans démonter l'appareil;

e. Les fonds interchangeables du kaléidos- | de l'appareil est muni de l'oculaire et est
cope peuvent avoir des couleurs variables; | articulé de manière qu'il puisse être ra- 5
f. Le couvercle fermant l'extrémité avant | battu.

Louis, Lucien CAUSSAT.

Par procuration :

H. ВОЗНГЕНН fils.

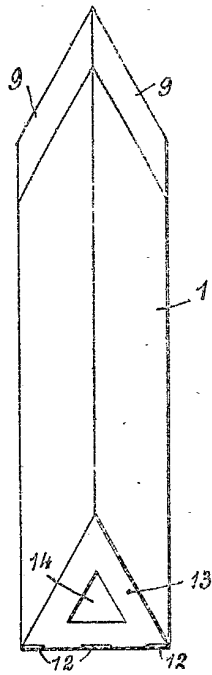


Fig. 1.

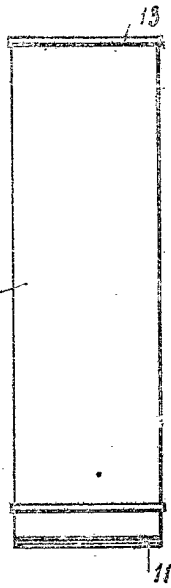


Fig. 2.

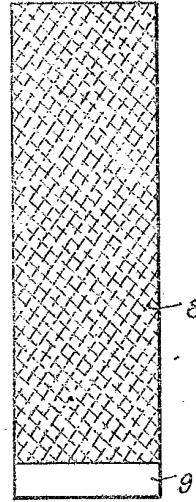


Fig. 4.

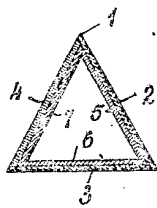


Fig. 3.

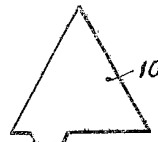


Fig. 5.